

Plusieurs points à l'ordre du jour de ce CHSCT :

1. PV du 21 juin 2021 (pour avis)
2. Actualisation des membres de droit du CHSCT des Landes
3. Rapport 2020 du Médecin du Travail
4. Actualisation du programme budgétaire 2021
5. Point sur la situation sanitaire
6. Synthèse des réponses au questionnaire télétravail
7. Point sur les travaux immobiliers
8. Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail
9. Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal du 21 juin 2021

Le PV est adopté à l'unanimité.

2) Actualisation du tableau des membres de droit du CHSCT des Landes

Suite au départ à la retraite de Paul Peters, Jean Rollin le remplace en qualité de suppléant pour la CGT.

3) Rapport 2020 du Médecin de Prévention

Le Dr FAUROT arrivé en 2020, nous présente son rapport effectué dans le contexte particulier COVID.

La DDFIP des Landes compte 531 agents dont 49 en surveillance renforcée liée à la personne, 44 en surveillance renforcée handicap et 71 en surveillance renforcée particulier. Concernant les autres agents, il n'y a pas de surveillance particulière hormis les visites obligatoires.

Les natures des risques sont essentiellement les risques routiers, l'astreinte visuelle forte, les gestes répétitifs, les risques de TMS, la charge mentale forte et l'agressivité de certains usagers.

Petit à petit, il remplace les dossiers médicaux papiers par des dossiers informatisés.

Il précise que les premières visites pourraient être d'une durée plus longue le temps de reprendre toutes les informations.

Il souhaite par ailleurs rattraper le retard des visites médicales périodiques programmées le lundi. A la demande, il peut également recevoir les agents le mardi (jour normalement dédié aux visites de postes pour adaptation ergonomique ou visites de site).

Des visites de sites ont été effectuées en présence de l'assistante sociale afin de se présenter et pour avoir une représentation des différents espaces de travail : St Martin de Seignanx, Soustons, Tartas, St Vincent de Tyrosse, St Sever et Aire sur l'Adour.

Concernant le constat de charge professionnelle et mentale de plus en plus fort avec des inquiétudes des agents quant à leur avenir professionnel, aux tensions et problèmes personnels de plus en plus important, **FO DGFIP** a demandé si la cellule psychologique ouverte au niveau du ministère pendant la période COVID, pour les agents en souffrance était toujours active.

La direction a rappelé qu'un numéro d'appel avec des psychologues qui répondent 24h/24h était à la disposition des agents et des cadres. Appel gratuit et anonyme.

Le Médecin de Prévention nous informe par ailleurs de l'efficacité des souris verticales qui ont été prescrites pour certains agents. Il précise que c'est un très bon outil servant à éviter certains TMS (troubles musculo-squelettiques).

Les OS ont demandé à ce que tous les agents en soient dotés.

4) Actualisation du programme budgétaire 2021

La réserve de 6 % ne sera pas levée par le Secrétariat Général. Il faut noter que cette pratique court maintenant depuis plusieurs années.

Le solde budgétaire s'élève à 13771 € auquel il faut ré inclure la somme de 5000 € correspondant à deux formations risques routiers qui ont été annulées.

673 € reste en attente d'aménagement de poste.

FO DGFIP a demandé s'il était possible d'effectuer un recensement des agents en télétravail ayant besoin d'un second écran fixe. Bien que ce besoin n'ait pas été remonté dans le questionnaire sur le télétravail, la direction va étudier notre demande et notamment celle des adaptateurs pour connecter plusieurs moniteurs ensemble.

Au terme des débats, les achats suivants ont été décidés :

- 100 bras d'écrans (environ 4000 €)
- 30 fauteuils de bureau (environ 3000 €)
- un plan d'équipement de 150 souris verticales dans un premier temps (environ 9000 €)
- le nettoyage des sols de la trésorerie de Mont de Marsan Agglomération (montant maximum 2000€)

5) Point sur la situation sanitaire

Le taux d'incidence est < à 50 depuis 2 mois, et < à 20 depuis les 15 derniers jours.

La préfecture a décidé la fin du port du masque à l'extérieur, dans tout le département. Toutefois, le masque reste obligatoire à l'intérieur dans tous les lieux ne nécessitant pas de passe sanitaire.

Le stock de masques est de 8000 masques chirurgicaux à élastique et 10000 masques chirurgicaux à lanière réservés aux personnes vulnérables et aux usagers.

Une prochaine distribution de 10 masques en tissus est prévue pour janvier 2022.

Les stocks de gel (35 bouteilles de 500 ML, 5 bidons de 5 L et 1700 flacons de 10 ML) et lingettes (180 paquets) sont aussi assez conséquents.

Les prestations de ménage renforcé restent au même niveau jusqu'au mois de décembre.

6) Synthèse des réponses au questionnaire télétravail

Sur 180 télétravailleurs, seulement 44 ont répondu au questionnaire, tous grades confondus. La majorité des services ont été représentés.

Malgré un démarrage difficile, le bilan est très positif. Les télétravailleurs se sont montrés très satisfaits : principale raison, la réduction du délai de route (gain de temps, meilleure conciliation

entre vie professionnelle et vie familiale), puis l'absence de téléphone et le travail au calme sont les autres principaux arguments.

Toutefois, une grande majorité veut garder un collectif de travail et trouver un rythme de travail adapté (1 ou 2 jours).

Il existe néanmoins des points perfectibles :

- la journée de travail à horaires fixes est jugée moins souple que les horaires variables au bureau
- l'absence d'imprimante professionnelle au domicile ressort comme une réelle difficulté
- l'impossibilité d'utiliser Xemelios en télétravail pour viser les payes pour les agents des trésoreries est également une problématique
- les réticences de certains chefs de service sur ces nouvelles modalités d'organiser le travail.

Dans le contexte de crise sanitaire, les OS ont reconnu que l'administration a plutôt bien réagi.

Il existe cependant des inégalités entre collègues, entre agents, entre services dont certaines fonctions et missions ne peuvent s'exercer qu'en présentiel.

A cet effet, le président nous propose une réunion (groupe de travail) avec tous les acteurs concernés afin de réfléchir sur la manière d'envisager le télétravail à venir au sein de la direction.

7) Point sur les travaux immobiliers

L'ordonnance du 6 novembre 2014 relative à toutes les instances du dialogue social de la Fonction publique prévoit ainsi de réunir, à l'initiative de la personne qui la préside, « toute instance de représentation des personnels, quel que soit son statut », selon 3 modalités :

- la conférence téléphonique ;
- la visioconférence ;
- la procédure écrite dématérialisée.

8) Point sur les travaux immobiliers

- Remplacement du système de chauffage à Dax

Suite à l'appel d'offres, 3 offres ont été reçues et c'est celle de la société CLEVIA, filiale du groupe Eiffage énergies qui a été retenue.

Une première réunion s'est tenue le 15 octobre afin de préparer le chantier.

Le calendrier des travaux n'est à ce stade pas connu.

Pendant la durée des travaux, la société assurera le chauffage avec des chauffages d'appoint.

9) Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail

L'unique demande inscrite sur le registre concernait des risques encourus pour aller au coffre sur le site de Dax. Une visite a été effectuée avec le gestionnaire de site et aucun danger particulier n'a été relevé.

10) Questions diverses

- Le président nous informe qu'un autre CHSCT consacré aux visites des sites de St Sever et Parentis en Born se tiendra avant la fin de l'année. Le calendrier des CHSCT et les visites de site pour 2022 seront annoncés.

Suite à la demande faite par les OS lors du CTL du 11 octobre concernant la visite du site de Dulamon après la réorganisation des services, le président précise qu'une date va être proposée rapidement.

Certains nouveaux agents ont exprimé leurs difficultés pour se loger. Le président leur demande de prendre dans un premier temps contact avec l'assistante sociale et rappelle que des services sociaux existent au sein du ministère.

L'assistante sociale précise quant à elle, qu'elle est en contact avec la préfecture et la Mission logement.

Le président se propose de faire une communication indiquant que le CHSCT souhaite alerter les services de l'État, préfecture et ministère en appui de l'action effectuée par l'action sociale de notre ministère, sur la situation de précarité et la difficulté de trouver un logement pour les jeunes agents arrivant dans le département.

Les OS ont approuvé cette proposition.

Les représentants FO DGFIP du CHSCT des Landes :
Jean-Philippe CAMPAGNE – Denis CAPDEVIOLE